

☎ 01 40 82 80 00

✉ productioniard@sollyazar.com

VOTRE CONTACT

DURAND ROMAIN BUMPER
ASSURANCE

6 Impasse de la Saussié
81150 FLORENTIN

☎ 06.46.22.63.64

✉ service@bumper-assurance.fr

MME ALIX BRANCHFLOWER

DEVIS D'ASSURANCE MOTO

Objet : Votre devis d'assurance pour votre véhicule

Souscripteur : Alix Branchflower

Téléphone : 0769110833

Adresse Email : alix.branchflower3@gmail.com

N° Devis : DMP957787

Compagnie d'assurance : WAKAM / AU06977950M

Validité du devis : valable jusqu'au 22/03/2026

VOTRE CHOIX D'ASSURANCE

Compte tenu de votre situation et de vos besoins d'assurance vous avez choisi **la formule 3**, les formules suivantes vous ont été proposées :



Garanties de base	Montant des garanties	Montant des franchises	F1	F2	F3
Responsabilité Civile	Illimité <i>pour les accidents corporels</i> Jusqu'à 100 000 000 € <i>pour les accidents matériels</i> <i>et dont 2 000 000 € pour</i> <i>les incendies et explosions</i>	Sans franchise	✓	✓	✓
Défense Pénale et Recours Suite à Accident	Jusqu'à 2 500 € <i>par litige</i>	Seuil d'intervention à 500 €	✓	✓	✓
Bris de glace	Valeur de remplacement ou de réparation	Sans franchise		✓	✓
Incendie, explosion et tempête	Valeur de remplacement à dire d'expert	Franchise de 15% du montant des dommages avec un minimum de 400 € et un maximum de 800 € En l'absence de certificat de gravage le minimum sera porté à 440€ et le maximum à 880€		✓	✓
Vol et tentative de vol	Valeur de remplacement à dire d'expert	Franchise de 15% du montant des dommages avec un minimum de 400 € et un maximum de 800 € En l'absence de certificat de gravage le minimum sera porté à 440€ et le maximum à 880€		✓	✓
Catastrophes naturelles	Valeur de remplacement à dire d'expert	Franchise légale de 380 €		✓	✓
Catastrophes technologiques	Valeur de remplacement à dire d'expert	Sans franchise		✓	✓
Attentats et actes de terrorisme	Valeur de remplacement à dire d'expert	Franchise de 15% du montant des dommages avec un minimum de 400 € et un maximum de 800 € En l'absence de certificat de gravage le minimum sera porté à 440€ et le maximum à 880€		✓	✓
Dommages tous accidents	Valeur de remplacement à dire d'expert	Franchise de 15% du montant des dommages avec un minimum de 400 € et un maximum de 800 € En l'absence de certificat de gravage le minimum sera porté à 440€ et le maximum à 880€			✓
Protection juridique	Jusqu'à 8 000 € <i>par litige</i>	Seuil d'intervention à 230 €		✓	✓
Garantie casques et gants du conducteur et du passager	Jusqu'à 250 € par casque Jusqu'à 70 € par paire de gants	Sans franchise		✓	✓

Garanties optionnelles	Objet de la garantie	Votre choix de garanties
Assistance sans franchise kilométrique	Dépannage et remorquage du véhicule, assistance à son conducteur et son passager sans franchise	souscrite
Assistance sans franchise kilométrique avec véhicule de remplacement	Dépannage et remorquage du véhicule, assistance à son conducteur et son passager sans franchise. Prêt d'un véhicule de remplacement.	non souscrite

Accessoires vestimentaires et hors-série	Indemnisation des accessoires endommagés suite à un accident, un vol ou un incendie impliquant le véhicule, au choix Jusqu'à : 2 000 €, 4 000 € ou 6 000 € Sont concernés le blouson, les bottes, le pantalon, la combinaison, la protection dorsale, le gilet airbag ainsi que les accessoires hors-séries comme la bulle de carénage, poignées chauffantes, tablier, GPS embarqué	souscrite jusqu'à 2000 €
Protection du conducteur	Niveau 1 : 10 000 € en décès 200 000 € en incapacité permanente Niveau 2 : 15 000 € en décès 300 000 € en incapacité permanente Niveau 3 : 30 000 € en décès 500 000 € en incapacité permanente Franchise absolue de 15% de l'Atteinte à l'Intégrité Physique et Psychique Le capital est doublé en cas de port d'un gilet airbag	Niveau 1 souscrit
Rachat de franchise Dommages Tous Accidents	Remboursement de la franchise en cas d'accident de la circulation avec un tiers identifié	non souscrite
Protection juridique	Prise en charge des frais juridiques en cas de litige suite à l'achat, la vente et la réparation du véhicule mais aussi en cas d'infraction Remboursement des frais de stage de récupération de points	souscrite
Suspension intempéries	Les garanties de circulation sont suspendues. Votre véhicule reste garanti en responsabilité civile hors circulation, en défense pénale et recours suite à accident et cas de vol et incendie	non souscrite

Pour plus de précisions sur les options proposées, nous vous invitons à consulter les documents annexés au contrat.

Bon à savoir : Votre conduite responsable et votre fidélité sont récompensées !

Pour chaque année passée sans accident responsable ou au maximum un sinistre non responsable avec tiers ou un bris de glace, nous vous offrons **une réduction d'un tiers de votre franchise, ainsi, au bout de 3 ans d'assurance sans pépin, vous n'aurez plus aucun reste à charge en cas d'accident.** Une fois le crédit de franchise consommé, votre franchise revient à son niveau initial et vous pourrez de nouveau cumuler vos avantages chaque année sans accident.

VOTRE COTISATION MENSUELLE

COTISATION HORS TAXE	TAXES	FRAIS DE COURTAGE ET GESTION	COTISATION TTC
34,00 € Dont Catastrophes Naturelles : 0,14 € Dont Protection Juridique : 0,93 € Dont Assistance : 3,31 €	8,13 €	11,00 €	53,13 €

La somme de 6,50 € correspondant à la taxe de contribution obligatoire au fonds de garantie des victimes des actes de terrorisme et d'autres infractions sera ajoutée au règlement de la première cotisation et au renouvellement annuel de votre contrat.

Les frais d'adhésion sont de 30,00 € et seront prélevés lors du règlement de votre 1ère cotisation.

COTISATION ANNUELLE T.T.C : 674,16 €

Vous avez le choix parmi différentes dates de prélèvement de vos cotisations : le 1er, le 5, le 10 ou le 15 du mois.

Toute modification apportée à ce devis peut entraîner un changement du tarif proposé ci-dessus.

LES RAISONS DE SOUSCRIRE

- Roulez serein grâce à la garantie du casque et des gants du conducteur et de son passager.
- Choisissez l'assistance sans franchise kilométrique en option quelle que soit votre formule ainsi qu'une moto de remplacement.
- En moto c'est tolérance zéro : grâce à l'option d'assistance, si vous estimez ne pas être en état de conduire en toute sécurité, profitez d'un retour en taxi ! Et en cas de vol de votre casque ou de vos clés, ne prenez aucun risque, et bénéficiez d'un voyage en taxi pour récupérer un double des clés ou un casque de remplacement.
- Hivernage, long voyage en perspective, heureux événement ? Nous vous proposons de suspendre vos garanties de circulation lorsque vous n'utilisez pas votre moto afin de baisser les cotisations de votre contrat.
- Parce qu'un bon équipement est indispensable, choisissez de garantir vos accessoires (bulle de carénage, tablier, gilet airbag, bottes...).
- Nous récompensons les bons conducteurs en diminuant la franchise dommages chaque année passée sans accident responsable.

LES INFORMATIONS DU CONDUCTEUR ET DU VEHICULE A ASSURER

- **Informations administratives du conducteur :**

Le souscripteur est le conducteur principal du véhicule.

Le conducteur né(e) le 16/05/1996

Titulaire du permis A2 en cours de validité, obtenu le 13/10/2023

Titulaire du permis A en cours de validité, obtenu le 13/10/2025

Titulaire du permis B en cours de validité, obtenu le 08/03/2023

Bon à savoir : Votre contrat vous permet de prêter votre véhicule à votre conjoint et à tous motards ayant un permis de plus de 3 ans, sans franchise supplémentaire en cas de sinistre.

- **Antécédents d'assurance :**

Le conducteur a été assuré 24 mois en moto et 24 mois en auto au cours des 36 derniers mois.

Coefficient de réduction-majoration moto applicable à la date d'effet du contrat : 0,90.

- **Antécédents sinistres et aggravations :**

Le conducteur déclare sur les 36 derniers mois 0 sinistre(s) moto ou auto.

Le conducteur a-t-il fait l'objet d'un contrôle positif pour alcoolémie ou prise de stupéfiants en auto ou moto au cours des 36 derniers mois ? **NON**

Le conducteur a-t-il été résilié par un précédent assureur en auto ou moto au cours des 24 derniers mois ? **NON**

Le conducteur a-t-il fait l'objet d'un retrait de permis conduire de plus de 60 jours au cours des 36 derniers mois ? **NON**

- **Informations sur le véhicule :**

SUZUKI 650 SV 650 homologué.

Mis en circulation le 08/12/2006 et acquis le 01/12/2025.

Stationnement du véhicule : CHEVINAY (69210)

Titulaire du certificat d'immatriculation : Le souscripteur ou son conjoint

Les protections contre le vol doivent être installées sur votre véhicule :

Antivol mécanique agréé SRA

Vous serez exonéré de la franchise vol si vous utilisez une protection antivol avec géolocalisation.

LES CONDITIONS DE SOUSCRIPTION

Les garanties sont accordées dans les limites et conditions des Dispositions Générales référencées **GSA09AU01C**, de l'annexe **6904** ainsi que des Dispositions Générales protection juridique **SOLLYMOTOLPA0718**.

Vous retrouverez les conditions d'application de votre offre de crédit de franchise dans les Dispositions référencées **CFBC01-17**.

Vous retrouverez également les limites et conditions de vos garanties d'assistance dans la convention **922263**.

Ces documents ainsi que le document d'information sur le produit d'assurance vous ont été remis avant conclusion du contrat.

PROTECTIONS DE VOS DONNEES PERSONNELLES

Solly Azar a la volonté de vous apporter en permanence la meilleure qualité de service.

Des mécontentements peuvent survenir au cours de notre relation, nous restons à l'écoute de toute réclamation.

Réclamation liée à la vie du contrat : Si votre réclamation porte sur la souscription, la gestion de votre contrat, la gestion d'un sinistre, consultez tout d'abord votre gestionnaire assurance en composant le 01 80 05 50 00 (prix d'un appel local depuis un poste fixe – du lundi au vendredi de 9h à 18h)

Courriel : relationsclients@sollyazar.com

Courrier : Gestion assurances Service Qualité – 65 rue de la Victoire – 75009 Paris

Réclamation liée à une prestation d'assistance : contactez directement le prestataire d'assistance dont les coordonnées sont indiquées sur vos Dispositions Générales.

Après l'expiration du délai de 2 mois après l'envoi d'une première réclamation écrite, si vous le souhaitez, vous pouvez également vous adresser au Médiateur de France Assureurs :

La Médiation de l'Assurance

<http://www.mediation-assurance.org/Saisir+le+mediateur> TSA 50110 75441 Paris Cedex 09

E-mail : le.mediateur@mediation-assurance.org

Le médiateur est une personnalité extérieure à Wakam qui exerce sa mission en toute indépendance. Ce recours est gratuit. Il rend un avis motivé dans les 3 mois qui suivent sa saisine. La procédure de recours au médiateur et la « Charte de la médiation » de la France Assureurs sont librement consultables sur le site : www.franceassureurs.fr

Pour l'ensemble des offres « dématérialisées » vous avez également la possibilité d'utiliser la plateforme de Résolutions des Litiges en Ligne de la Commission Européenne au lien suivant : <http://ec.europa.eu/consumers/odr/>

Traitement de vos données personnelles

Dans le cadre des services et produits que Wakam et ses partenaires vous fournissent, vous êtes amenés à communiquer des données personnelles vous concernant, telles que : Données relatives à votre identité (nom, prénoms, adresse postale, numéro de téléphone, adresse e-mail...) ; Données relatives au titulaire de la police d'assurance (numéro de police d'assurance, numéro de compte bancaire, données de carte de paiement, facturation, historique de paiement...) ; Données relatives aux réclamations (numéro de réclamation, date et motif de la perte, historique des appels, détails de la perte, numéro de référence de la police et documents supports...) ; Données sur l'appareil couvert (marque, modèle, numéro de série, numéro d'immatriculation, numéro d'identification, date d'achat...) ; Données relatives aux infractions, condamnations et mesures de sûreté ; Données personnelles dites « sensibles », telles que des données de santé.

Il se peut que nous ne soyons pas en mesure de vous fournir des produits ou services spécifiques si vous ne nous fournissez pas certaines données personnelles.

Ces données personnelles peuvent être utilisées pour les finalités suivantes : La gestion de votre contrat et police d'assurance, l'exécution des garanties du contrat (y compris la gestion de sinistres) et la gestion des réclamations et des contentieux, ces traitements étant nécessaires à l'exécution de votre contrat ; Le contrôle et la surveillance des risques, cela nous permettant de prévenir les activités frauduleuses et d'assurer le recouvrement des sommes dues et étant donc nécessaire aux fins de nos intérêts légitimes ; L'élaboration de statistiques et d'études actuarielles, cela nous permettant d'améliorer les offres et services proposés et étant donc nécessaire aux fins de nos intérêts légitimes ; La lutte contre la fraude à l'assurance et la lutte contre le blanchiment d'argent afin de nous conformer à nos obligations légales.

Ces données personnelles seront conservées pour la durée strictement nécessaire à la fourniture du service et à l'exécution du contrat, selon notre politique de conservation des données, ou selon les dispositions légales applicables.

Divulgarion de vos données personnelles

Vos données personnelles peuvent être divulguées aux tiers suivants : Aux sociétés de notre groupe telles que notre maison mère et les sociétés qui lui sont affiliées ; A nos prestataires de services et sous-traitants, pour les besoins de la gestion et l'exécution de votre contrat ; A d'autres compagnies d'assurance (intermédiaires, réassureurs) ; Aux autorités publiques, afin de prévenir ou détecter la fraude ou toute autre activité criminelle et afin de satisfaire à nos obligations légales et réglementaires.

Transferts internationaux de vos données personnelles

Nous pouvons être amenés à transférer vos données personnelles en dehors de l'Union Européenne, notamment dans des pays n'étant pas considérés comme fournissant un niveau de protection suffisant selon la Commission européenne. Afin d'assurer un niveau de sécurité adéquat, ces transferts seront encadrés par les clauses contractuelles types établies par la Commission européenne, ou par d'autres garanties appropriées conformément à la réglementation relative à la protection des données en vigueur.

Vos droits

Conformément à la réglementation relative à la protection des données en vigueur, vous disposez de droits, notamment d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, de portabilité, d'opposition au traitement de vos données personnelles, ainsi que du droit de donner des directives relatives au sort de vos données personnelles après votre décès. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle compétente, si vous estimez que le traitement de vos données personnelles constitue une violation de la réglementation relative à la protection des données en vigueur, à l'adresse suivante : Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, à l'adresse suivante : CNIL – 3 Place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS CEDEX 07.

Nous contacter

Pour toute question, renseignement, ou pour exercer vos droits relatifs à vos données personnelles, veuillez contacter notre Délégué à la Protection des Données à l'adresse suivante : Délégué à la Protection des Données, Wakam - 120-122 rue Réaumur - 75002 Paris - France ; ou par courriel : dpo@wakam.fr.

POUR SOUSCRIRE

Date de début du contrat souhaitée : 21/01/2026

Si vous souhaitez souscrire, rapprochez-vous de votre contact. Ses coordonnées se trouvent sur la première page.

Par délégation pour la Compagnie

